



Inscription des mercredis (une feuille par enfant svp)

Enfant :

Nom Prénom Age Date de naissance

Inscriptions pour le mercredi :

Le délai de prévenance doit être par mail avant le vendredi 17h qui précède le mercredi souhaité.

Attention, les annulations et les inscriptions doivent être effectuées par mail.

➤ **Tout désistement dans un délai inférieur à celui fixé, sauf raison médicale justifiée, sous 48h, entrainera la facturation de la totalité de l'inscription au tarif habituel.**

Cocher la date souhaitée en précisant si vous souhaitez à la demi-journée (matin ou après-midi) et cocher si vous avez besoin du repas sinon à la journée entière.

Mercredi	Demi-journée			Journée entière
	Matin	Repas	Après- midi	
03/09/25				
10/09/25				
17/09/25				
24/09/25				
1 ^{er} /10/25				
8/10/25				
15/10/25				

Mercredi	Demi-journée			Journée entière
	Matin	Repas	Après- midi	
05/11/25				
12/11/25				
19/11/25				
26/11/25				
3/12/25				
10/12/25				
17/12/25				

Mercredi	Demi-journée			Journée entière
	Matin	Repas	Après- midi	
07/01/26				
14/01/26				
21/01/26				
28/01/26				
04/02/26				
11/02/26				

Mercredi	Demi-journée			Journée entière
	Matin	Repas	Après- midi	
04/03/26				
11/03/26				
18/03/26				
25/03/26				
01/04/26				
08/04/26				

Mercredi	Demi-journée			Journée entière
	Matin	Repas	Après- midi	
29/04/26				
06/05/26				
13/05/26				
20/05/26				
27/05/26				
03/06/26				
10/06/26				
17/06/26				
24/06/26				
01/07/26				

Un document d'inscription pour les petites vacances vous sera transmis ultérieurement.

Rappel : les inscriptions des vacances d'été se feront lors de permanences en juin.